

COMITE SYNDICAL DU 25 SEPTEMBRE 2026

DELIBERATION DCS26_09_25_10

L'an deux mille vingt-six, le vingt-cinq septembre, à neuf heures, en application du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), s'est réuni le Comité syndical du Syndicat d'Eau de l'Anjou, à Segré, au siège d'Anjou Bleu Communauté, sous la présidence d'Etienne GLEMOT, président du SEA.

Communauté de Communes	NOM-Prénom	Fonction	Présent	Excusé(e)	Absent
Anjou Bleu Communauté	MME BOULLAIS CHALLIER Sandrine	Titulaire	x		
	M GASTINEAU Christophe	Titulaire	x		
	M MARY Yves	Titulaire	x		
	M SEJOURNE Jérémie	Titulaire		x	
	M BESNIER Loïc	Suppléant			x
	MME BROUSSARD Florence	Suppléant			x
Communauté de Communes Anjou Loir et Sarthe	M CARDOEN Jean-Marie	Titulaire	x		
	MME GRENA PIN Anne Hélène	Titulaire	x		
	M MIRRETI Christian	Titulaire			x
	M RIGAUD David	Titulaire		x	
	M CADEAU Dominique	Suppléant			x
	M LECOMTE Thomas	Suppléant		x	
Communauté de Communes Loire Layon Aubance	M BERLAND Yves	Titulaire	x		
	M FONTENEAU Jean-Jacques	Titulaire	x		
	MME HOUET Gaelle	Titulaire		x	
	M MACHURON Pascal	Titulaire	x		
	M POISSONNEAU William	Titulaire		x	
	M WDLARSKY Rudy	Titulaire			x
	M BABIN Bertrand	Suppléant			x
	M BORDERON Mathieu	Suppléant			x
	M HUMEAU Philippe	Suppléant			x
Communauté de Communes des Vallées du Haut Anjou	M BRU Jean-Pierre	Titulaire			x
	M BUREAU Arnaud	Titulaire	x		
	M CHOLLET Alain	Titulaire	x		
	M GLEMOT Etienne	Titulaire	x		
	M GUIF Patrick	Suppléant			x
	M NIREFOIS David	Suppléant			x

Assistaient également à la réunion :

M. Christophe TRIPET - DGS, Mme Valérie BERTIN - DAF, M. Renan BOURGEAIS - responsable suivi exploitation, Mme Aurélie LACROIX- directrice des services techniques, M. Mathieu MICHEL- directeur opérationnel Régie et Mme Maryse BERNHARD - chargée de la vie institutionnelle.

Secrétaire de séance : Sandrine BOULLAIS CHALLIER déléguée d'Anjou Bleu Communauté

Délégués titulaires en exercice : 18

Nombre de titulaires présents : 11

Nombre de suppléant présent et votant : 0

Nombre de pouvoirs : 3 de William POISSONNEAU à Yves BERLAND, de Jérémie SEJOURNE à Sandrine BOULLAIS-CHALLIER et de David RIGAUD à Anne-Hélène GRENA PIN

Nombre de votants : 14

Date de la convocation : 18 septembre 2026

OBJET : MARCHES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BATIMENT POUR LA REGIE :
AUTORISATION DE SIGNATURE DES MARCHES PAR ALTER PUBLIC POUR LE COMPTE DU
SYNDICAT

Vu le Code Général des collectivités territoriales notamment l'article L1414-2 relatif à l'attribution des marchés publics par la Commission d'Appel d'Offres,

Vu le Code de la Commande Publique,

Vu la décision D2025-014 approuvant le contrat de mandat public donné par le SEA à la SPL ALTER PUBLIC pour la construction d'un bâtiment d'exploitation pour la Régie du SEA à Saint Georges sur Loire en février 2025,

Vu la délibération DCS26_05_29_06 du 29 mai 2026 relative aux délégations de compétences accordées par le Comité syndical au Président du syndicat et autorisant le Président à signer les marchés publics du SEA jusqu'à un plafond d'1 000 000 €,

Vu le montant estimatif des 14 lots établi à 1 951 900 € HT,

Considérant qu'une consultation d'entreprises a été organisée par ALTER pour le compte du SEA, du 12/06/2026 au 16/07/2026, consultation divisée en 14 lots différents (par corps d'état indiqués ci-dessous) selon une procédure adaptée, avec possibilité de négociation des offres,

Considérant la réception d'offres sur l'ensemble des lots (lot 1 : 5 offres reçues, lot 2 : 11 offres, lot 3 : 1 offre, lot 4 : 11 offres, lot 5 : 3 offres, lot 6 : 3 offres, lot 7 : 11 offres, lot 8 : 4 offres, lot 9 : 4 offres, lot 10 : 4 offres, lot 11 : 3 offres, lot 12 : 5 offres, lot 13 : 7 offres et lot 14 : 3 offres),

Considérant l'analyse des offres par le maître d'œuvre de l'opération : Grégoire Architectes (RAO du 28/08/2026) selon les critères de jugement des offres : prix 60 points, valeur technique : 30 points et note environnementale pour 10 points,

Considérant qu'il ressort du rapport d'analyse des offres présenté que les 14 lots du marché peuvent être attribués pour un montant total de 1 669 813,03€HT,

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré :

- **Autorise ALTER à signer et à notifier les 14 marchés publics, au nom et pour le compte du Syndicat d'Eau de l'Anjou, aux titulaires et selon les montants suivants :**

N°	Désignation du lot	Titulaire	Montant attribué en € HT
01	Terrassement – VRD – Aménagements extérieurs et Clôtures	GUILLOTEAU TP	265 000,00 €
02	Gros-œuvre	DELAUNAY	179 200,00 €
03	Dallage industriel	PLACEO	62 599,30 €
04	Charpente bois – Ossature bois – Bardage bois	PFK	279 926,22 €
05	Couverture bac acier et aluminium – Bardage aluminium	DENIAUD	168 298,30 €
06	Métallerie	TECHNIC DESIGN	58 081,25 €
07	Menuiseries extérieures aluminium	BRIT ALU	70 945,00 €
08	Menuiseries intérieures bois	PERRIN	82 274,39 €
09	Cloisons sèches – Plafonds plaques de plâtre	COIGNARD	134 009,32 €

10	Plafonds suspendus	MPC	11 474,82 €
11	Revêtement de sols carrelage – Faïence	GUILLOT	15 186,62 €
12	Peinture – Revêtements muraux	FOUILLET	28 922,10 €
13	Plomberie – Chauffage – Rafrachissement – Ventilation	MORENO ET FILS	119 900,71 €
14	Electricité – Courants forts et faibles	ETI	194 000,00 €
TOTAL HT :			1 669 818,03 €
TOTAL TTC :			2 003 781,64 €

- Donne tous pouvoirs au Président ou son représentant pour l'application et l'exécution de la présente délibération.

Vote : 14 voix pour, 0 contre, 0 abstention
Unanimité

ip

Etienne Glemot
Président du Syndicat d'Eau de
l'Anjou
4 oct. 2026

Transmise au contrôle de légalité via SLOW cf. tampon
Délibération mise en ligne sur le site internet du SEA

Envoyé en préfecture le 04/10/2026

Reçu en préfecture le 04/10/2026

Publié le 05/10/2026

S²LOW

ID : 049-200077402-20260925-DCS26_09_25_10-DE